

« ÉTRANGE ET MYSTÉRIEUSE CONSOLATION DONNÉE PAR LA LITTÉRATURE, DANGEREUSE PEUT-ÊTRE, PEUT-ÊTRE LIBÉRATRICE : BOND HORS DU RANG DES MEURTRIERS »

FRANZ KAFKA, JOURNAL

« J'AI PEUR PARCE QU'ÉCRIRE ME SÉPARE DE LA HORDE »

PIERRE GUYOTAT, VIURE

La fantasmagorie de la mise en prostitution est à la fois l'origine lumineuse de l'œuvre de Pierre Guyotat, son centre le plus secret, et le moteur de la langue nouvelle, langue qui n'est plus de révolte, mais de soumission, verbe absolument libre dont l'asservissement est paradoxalement la condition : « elle aime ce sang d'esclave ; les hommes aussi, le sang et la semence des esclaves ; esclave, la perte de notre sang et de notre semence nous dépossède, nous arrache pour un temps, à notre état d'esclave [...]. Vous, hommes libres, vous aimez boire le sang, et recevoir la semence des esclaves ; alors, pénétrés jusqu'au fond de l'âme, par un feu ancien : la liberté par soumission aux forces du ciel, frissonnants, glacés par votre solitude, à ces esclaves couchés contre vous insensibles aux forces de la terre, dans leur

flancs, vous injectez votre semence empoisonnée ; ou bien, par jeu, et vous nous faites mourir, nous qui sommes déjà morts¹ ».

1. Pierre Guyotat, *Tombeau pour 500 000 soldats*, Gallimard, 1967.

Avec l'enfant, avec le putain, avec l'écrivain, c'est la langue qui est prostituée, c'est le verbe qui est *fait chair*. Le thème christologique de l'abaissement (la *kénose*), joint à celui de l'incarnation, explique la possibilité d'un verbe libre et résorbe la contradiction entre la liberté (du verbe) et l'asservissement. Fiction, ou mythe, qui figure la naissance d'une autre langue, d'un autre état de la langue, strictement lié au non-état qui la rend possible, le putain n'existe pas, il « est quelque chose d'insituable entre Dieu, l'Histoire, et ce qu'on connaît de l'humanité », il est le point théorique, fictionnel, mythique, à partir duquel peut se parler une langue qui ne serait plus limitée par sa liberté même. « État non-état angélique² » auquel le système prostitutionnel, à travers l'usage qui en est fait, donne un corps, et dans lequel le verbe s'incarne : « Les putains sont comme des paroles divines incarnées, d'une certaine façon. Incarnées momentanément, mais elles durent tout de même parce que les paroles s'engendrent... progénitures de paroles³ ».

2. Pierre Guyotat, *Explications*, Léo Scheer, 2000.

3. Pierre Guyotat, *Explications*, *op. cit.*

Il ne s'agit pas d'un style, mais d'une langue qui se parle, et dont on entrevoit la condition non pas seulement dans une thématique, moralement douteuse, ou inversement et positivement subversive, mais dans une fantasmagorie, dont le centre obsessionnel est la prostitution, c'est-à-dire l'abandon,

l'échange et le commerce d'un corps (le sacrifice, la valeur, l'économie). La question qui se pose alors est bien celle de la nature du lien de la mise en prostitution avec la possibilité de la langue nouvelle. Comment opérer, pour en finir avec le « beuglat scriptaculaire⁴ » de la langue ancienne, un renversement matérialiste (le verbe fait chair) ? Comment, en somme, à travers la fantasmagorie de la mise en prostitution, creuser dans la langue plate et opérer un renversement tel que c'est la langue tout entière qui basculerait dans un exercice qui ne serait plus solidaire de la loi ? Fantasmagorie qui forme comme le parcours infini de l'œuvre de Pierre Guyotat, le chemin à parcourir, qui mène d'une langue à une autre, et qui s'articule à travers ce qui se donne pour une *fiction* — et non pas pour un fantasme, qu'elle a précisément pour objet de désarticuler, de faire advenir, matériellement, sur la langue non pas en l'énonçant, ou le reproduisant, mais en l'effaçant à la faveur de l'inscription de la pulsion, dont il est la transformation, dans le texte ; fiction, donc, mais comme une série d'expériences logiques, comme « la nervure verbale de ce qui n'existe pas, tel qu'il est⁵ » —, et qui sera le lieu et le motif de convergence de tout ce qui interdit la langue, de tout ce qui fait la langue interdite : culpabilité, dette, propriété, échange, interdit, séparation, confusion, etc. Autant dire que la fiction articulera, à partir de ce substrat fantasmagorique, et à travers une nouvelle forme de triangulation, les rapports de la langue à la loi, et

4. Pierre Guyotat, *Prostitution*, Gallimard, 1975.

5. Michel Foucault, « Distance, aspect, origine », in *Théorie d'ensemble*, Seuil, 1968,

qu'elle tirera toutes les conséquences logiques d'une telle sortie *hors la légalité* : un verbe libre...

La soumission de *l'enfant* à l'ordre familial, l'asservissement du *putain* et la situation de *l'écrivain réprouvé* par les instances juridiques et/ou critiques apparaissent comme trois formes solidaires de relation à la loi, auxquels correspondent trois états de la langue qui vont se trouver simultanément affectés par un processus transformatif. L'enfant se met/est mis en prostitution pour sortir de la langue ancienne, et joue cette sortie dans une résolution parodique de la scène primitive au cours de laquelle l'interdit de l'inceste est mimé, défiguré, caricaturé. Il devient putain, soumis à d'autres règles — la fiction crée des règles, et s'autoproduit de ces nouvelles règles, qui ne sont là que pour *faire de la fiction*, c'est-à-dire pour faire durer ce nouvel état (non-état) du putain. C'est en ce sens que l'on peut dire que le verbe du putain est *libre* ; il est libéré des anciennes lois, bien que soumis à celles du système prostitutionnel. Enfin, le putain devient l'écrivain, dont la langue est soumise aux règles produites dans la fiction. C'est donc précisément la condition commune de soumission à la loi qui *autorise* la transformation de la langue et la possibilité d'une langue nouvelle. Et ce sont précisément les lois, les règles, les tabous de la fiction qui vont produire le cadre à partir duquel la langue va pouvoir se transformer, sur la scène linguistique, en un nouvel état de la langue — non plus une plénitude recouvrée, mais une immédiateté dans le sens d'une matérialité.

C'est bien la « séparation des humains en deux espèces, les "libres" et les "non-libres" », c'est-à-dire la déclinaison logique et monstrueuse de la mise en prostitution, « qui fait le chant⁶ ». C'est sans doute en ce sens que l'on peut dévoiler le « secret » de la fantasmagorie de la mise en prostitution, de ce non-état de l'asservi, du putain, et dire qu'il est « bon⁷ ». Et l'on peut, à rebours, à partir de la fiction, envisager la positivité de cet asservissement. L'affranchissement est une perte différée, et non plus originelle, qui dit en retour la positivité de la mise en prostitution (l'état antérieur⁸). C'est le propos d'Ali, putain du mac Frankie : « « t'es pas un homm', t'es un super taureau ?, Ali » – « naam, sidi maît' mac, j'suis un super taureau, j'veux pas r'dev'nir un homm' » – « çà, parol' d'homm', comm' te y fas ac tes prostitués !, ç'a des bêt' qu' parl't ! »⁹ ». Aussi bien, relativement à l'identité entre enfant, putain et écrivain, on peut dire : *l'affranchissement de l'enfant* (sur la scène biographique, ou symbolique) coïncide avec la *dette* qu'il contracte envers ses parents : « Plus tard [...] je refusais avec force l'enseignement bourgeois, [...] le passage bourgeois de l'adolescence à l'âge adulte (grande École, mariage, imbrication de son « foyer » dans la chaîne de tous les autres, etc.), enfin *tout ce par quoi un enfant bourgeois paye à ses parents bourgeois sa nourriture, son instruction, sa situation professionnelle et sociale* [...]»¹⁰ ; l'affranchissement du putain coïncide avec la perte de ce que les lois du système prostitutionnel

6. Pierre Guyotat, *Explications*, op. cit.

7. *Ibid.*

8. « L'esclave a cette chance d'avoir un maître ; le maître est aujourd'hui ce qu'il sert, il sera demain ce contre quoi il pourra se dresser. Il y a des esclaves sans maître, dont l'esclavage est tel qu'ils ont perdu tout maître, tout rapport avec le maître, tout espoir donc d'affranchissement, comme toute possibilité de révolte », in Maurice Blanchot, *L'Entretien infini*, Gallimard, coll. « NRF », 1969. À la dialectique du maître et de l'esclave, qui envisage l'asservissement soit comme possibilité de révolte, soit comme possibilité d'affranchissement, l'œuvre de Pierre Guyotat semble substituer une possibilité non dialectique de liberté par soumission.

9. Pierre Guyotat, *Prostitution*, op. cit.

10. Pierre Guyotat, *Littérature interdite*, 1972.

11. Pierre Guyotat,
« Manuscrits de
la deuxième
correction de
Progéniture ».

12. *Explications*,
op. cit.

rendaient possible, c'est-à-dire son verbe libre : « *affranchi, il va tout perdre : force verbale liée à la servitude, au non-être même*¹¹ » ; l'affranchissement de l'écrivain de la loi du livre, de la loi de l'écriture prostitutionnelle, signifie aussi la fin de la possibilité d'un autre état de la langue, en même temps que la fin de l'œuvre. Autant dire que l'affranchissement correspond pour l'enfant, le putain et l'écrivain au passage de « l'abandon à la responsabilité¹² ». Responsabilité qui est celle, en dernier lieu, du crime originel, et que l'*abandon* a pour objet de faire disparaître dans un non-lieu transitoire où l'enfant, le putain, l'écrivain ne sont plus les sujets d'aucun acte – tant que dure la mise en prostitution.

S'il n'y a donc plus de sujet pour commettre le crime, c'est que le crime et la punition constituent toujours et déjà l'origine de la langue. Origine indépassable, à dépasser, que l'écriture prostitutionnelle a pour objet, en tirant toutes les conséquences logiques de cette identité du crime et de la punition, d'effacer : le putain (l'enfant, l'écrivain) ne *rachète* plus rien, mais, s'abandonnant au crime et à une punition qui ne vient plus d'aucune autorité, disparaissant dans ce crime et dans cette punition, mais *pour rien*, abolit la possibilité même du crime et le lien corrélatif de la langue avec celui-ci. Il n'y aurait, dans cette perspective, plus de crime commis, ou à commettre, mais seulement une punition à laquelle se soumettre. L'écriture prostitutionnelle, telle qu'elle s'écrit comme déduction logique, dans la

fiction et sur le corps de la langue, des effets d'une infinie punition, sans objet et sans origine, opère une disjonction de la loi et du crime. La défiguration de la langue maternelle est la mise en œuvre de l'identité logique du crime et de la punition, et c'est cette identité qui, non seulement l'autorise, mais la produit.

Dans le système prostitutionnel, le sacrifice n'efface pas seulement le crime, mais la possibilité même de tout crime de se racheter, effacement qui équivaut à dire qu'il n'y a plus d'autorité, en retour, pour punir. D'où, aussi, l'ambivalence du procès *se mettre/être mis* en prostitution : ce qui revient au même. C'est en ce sens aussi qu'il faut lire les déclarations de Pierre Guyotat, lorsqu'il affirme renoncer à demeurer ce qu'on appelle un « écrivain » : « *Été 1977. Simultanément à ma décision de ne plus jamais publier et au renforcement de mon refus de la désignation d'« écrivain », ces voix disparaissent dans ce que je ne nomme plus écrit mais matière*¹³ ». Il ne s'agit pas là d'une posture rhétorique de l'avant-garde. À la fois dépossédé par lui-même de cette autorité — il y renonce publiquement — et exproprié de sa langue (maternelle) par l'exercice prostitutionnel de celle-ci, l'« écrivain » prostitutionnel ne peut écrire qu'à partir d'un non-état de la langue, celui de l'enfant qui bégaye, celui de l'asservi, celui du putain, non-état qui entraîne en retour l'effacement de l'écrivain comme instance du verbe : « *me tuer ou me vendre (réaliser le texte ou le rendre muet)*¹⁴ ». Écrire, mais

13. Pierre Guyotat, *Le Livre*, 1984.

14. Pierre Guyotat, *Carnets de bord*, Lignes, 2004. Souligné dans le texte. Cf. aussi ces mots d'Antonin Artaud : « Refuser de penser à une histoire quelconque et à la destinée des choses, refuser d'apparaître, *se suicider*, aller au fond du néant et donc tuer sans arrêt tout ce qui est [...] », *Cahiers de Rodez* (juillet-août 1945), in *Œuvres Complètes, Tome XVII*, Gallimard, 1982. Souligné dans le texte.

alors : pour *rien*, car il n'est rien à racheter et il n'est rien non plus à se faire pardonner. Pur et infini murmure d'un verbe que ne vient plus limiter aucune loi : « [...] ces centaines de pages sont écrites pour rien ou, du moins, pour faire comprendre qu'il n'y a rien. Cela fait un peu christique tout d'un coup ; mais, comment chacun d'entre nous, en Occident, homme et œuvre, échapperait-il à la figure qui le fonde¹⁵ ». Écrire pour rien, disparaître, (s') effacer, sortir de la responsabilité et avec elle de l'objet de la langue, écrire pour dire qu'il n'y a rien à dire, c'est aussi dire, par cette vacuité de la langue, que le désir n'a pas besoin de se conclure dans un objet pour être là, qu'il n'y a pas d'objet manquant, que la langue n'a pas besoin de s'achever dans une représentation, mais qu'il y a de la langue, du crime et de la punition, *pour rien*. Pourtant, l'écriture prostitutionnelle consiste aussi bien, et en même temps, du point de vue d'une loi qui lui préexiste, dans un crime, puisqu'elle est la mise en œuvre d'une punition qui est aussi un crime. Elle consiste dans ce crime, mais, à travers la disparition de l'écrivain, elle produit aussi son effacement : sacrifice d'anéantissement, en soi, de la langue et du crime. Il n'est alors plus d'innocence ni de culpabilité, seulement du crime qui s'efface à mesure qu'il s'écrit dans la punition — dans la mise en prostitution ■

15. Pierre Guyotat,
Explications,
op. cit.